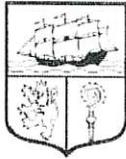


DEPARTEMENT  
DES  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ



Conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27

**N°11 – ADMINISTRATION  
GENERALE**

**Communauté  
d'Agglomération Pays  
Basque : rapport  
d'observation de la  
Chambre Régionale des  
Comptes de Nouvelle-  
Aquitaine**

Rapporteur : Jean-François  
Irigoyen, maire

REPUBLIQUE FRANCAISE

**AFFICHÉ LE 15 NOV. 2022**

**EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 10 novembre 2022 à 18 heures**

*Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.*

**Présents :**

Jean-François Irigoyen, maire  
Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint  
Patricia Arribas-Olano, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Daniel Badiola, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Nathalie Morice, 4<sup>ème</sup> adjoint  
Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint  
Laurence Ledesma, 8<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Luc Casteret, 9<sup>ème</sup> adjoint

Manuel Vaquero, Charlotte Loubet-Latour, Delphine de Torregrosa, Guillaume Boivin, Serge Peyrelongue, Loïc Jouenne, Christine Gonzalo, Pascale Fossecave, Sylvie Dargains, Monique Labattut, Bruno Garraialde, Manuel de Lara, Gaëlle Lapix, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier (*à partir de la délibération n°6*), Pascal Lafitte, Yvette Debarbieux (*à partir de la délibération n°4*), Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, Hugo Maillos, conseillers municipaux en exercice.

**Pouvoirs :**

- Christine Duhart, 6<sup>ème</sup> adjoint, à Jean-François Irigoyen, maire
- Guillaume Colas, 7<sup>ème</sup> adjoint, à Pascale Fossecave, conseillère municipale déléguée
- Thomas Ruspil, conseiller municipal délégué, à Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint
- Béatrice Chauffard, conseillère municipale, à Monique Labattut, conseillère municipale
- Benjamin Marcille, conseiller municipal, à Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint
- Noémie Troubat, conseillère municipale, à Patricia Arribas-Olano, 2<sup>ème</sup> adjoint

**Absents :**

Nicolas Charrier (*jusqu'à la délibération n°5*)  
Yvette Debarbieux (*jusqu'à la délibération n°3*)

**Date de la convocation :** 3 novembre 2022

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Monique Labattut a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

AFFICHÉ LE 15 NOV. 2022

N°11 – ADMINISTRATION GENERALE

Communauté d'Agglomération Pays Basque : rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine

M. le Maire expose :

La Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine (CRC) a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) concernant les exercices 2017 et suivants.

A l'issue de ce contrôle, la CRC a transmis son rapport d'observations définitives, accompagné de la réponse qui y a été apportée par le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (annexe).

Le contrôle a porté sur la gouvernance intercommunale, la qualité de l'information financière et comptable, la situation financière, l'intégration intercommunale et les équilibres territoriaux.

Conformément à l'article L.243-6 du code des juridictions financières, ce rapport doit être transmis aux assemblées délibérantes des communes membres pour information.

Il est proposé au conseil municipal :

- De prendre acte du rapport d'observations définitives du 15 juin 2022 émis par la CRC suite au contrôle des comptes de gestion de la CAPB pour les exercices 2017 et suivants (annexe).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « Finances, administration générale et ressources humaines » du 2 novembre 2022,
- Prend acte du rapport d'observations définitives du 15 juin 2022 émis par la CRC suite au contrôle des comptes de gestion de la CAPB pour les exercices 2017 et suivants (annexe).
- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,

Jean-François Irigoyen

